L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 24 JANVIER 1891.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

216 RUE Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine, chambres et pension. Famille française privée. 24 jan—1f

F. LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

MME JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dim

LE prix le plus élevé payé pour des meubles antiques, pianos, desks, comptoirs, vitrines, les contenus de résidences. 40 rue Royale. 17 oct—

A LOUER.

A LOUER.—JARDIN DE BOUDRO, A MILNEBURG, lac Pontchartrain—Vastes terrains et bâtiments, convenables pour un hôtel-restaurant et pour pique-niques. S'adresser à L. A. CHAPOTEL, coin Bourbon et Bienville. 19jan—7f

DEMANDES.

ON demande. Un garçon pour faire les courses. 17 Bourbon, au premier. 24 janv—1 f

ON demande à acheter une pendule antique ainsi que de la porcelaine et des meubles antiques. C'est une personne du Nord qui en donnera un bon prix. S'adresser STRANGER, Bureau de l'ABEILLE. 24 jan—2f

UN Français d'un âge sérieux, 40 ans, désire faire la connaissance en vue de mariage, d'une Française ou d'une Créole parlant le français, ou bien d'une veuve sans enfant, âgée de 25 à 35 ans. S'adresser à P. G. Jennings, P. O. Box 218. 20 jan—20—fév 5 20

MMES Godin & Martinet demandent des ouvrières pour corsages et jupes et des apprenties. 17 Bourbon, au 1er. 24 janv—1f

DEMANDE.—Une jeune personne, élève de musique vocale et instrumentale à Boston, désirerait prendre pension dans une famille française recommandable et instruite, en échange contre des leçons de musique. Références échangées par la poste. Adresser à J. B. West, No 222 rue Gravier, Nlle-Orléans. 23 jan—7f

ON demande immédiatement une cuisinière rue Royale, 278. 15 janv—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mary Ellen Peake, femme décédée de John E. Ford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,172—Division B.—Attendu que John E. Ford a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Ellen Peake, femme décédée de John E. Ford, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
21 janv—21 26 30

Succession de Nicholas Linden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 34,530—Division C—Attendu que Mme Elizabeth Clays, veuve de Nicholas Linden, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nicholas Linden, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
21 janv—21 26 30

Succession de Joseph M. W. Folse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 34,379 — Division C — Attendu que Edwin Folse a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph M. W. Folse, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
16jan—16 21 24

Succession de Sophie Gaillard veuve en premier mariage de Jean Pacot et en second mariage de Jean de Chevalier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 34,751—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Sophie di Chevalier décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
16 jan—16 21 24

Succession d'Auguste Villermin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,746—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave Villermin, l'administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour, E. A. LUMINAIS, Greffier.
19jan—19 24 28

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,733 — Division A — Henry E. Gautreaux vs ses créanciers—Ordre de Cour—La cession des biens du pétitionnaire Henry E. Gautreaux, est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est par le présent ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart notaire, le 20me jour de février 1892, à 11 heures A. M., de sorte que les biens du dit insolvable soient rendus, déposant devant eux l'état de ses affaires; qu'un syndic soit nommé; que la décharge de dette demandée par l'insolvable soit votée, que les dits créanciers déterminent quelle disposition sera faite des actifs ci dessus rendus, consistant entièrement de propriétés mobilières; et vendu à l'encan, que le même vote sur quels termes et conditions et sujet à quelles provisions, pareille vente sera faite; et de sorte que pareilles autres matières avient considérées justes et nécessaires; et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues. Et il est de plus ordonné que F. B. Thomas, Esq., notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1892.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme. JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14 janv—3f au 20fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,204—Division D.—Carlos Madueli vs ses Créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Carlos Madueli, insolvable soit convoquée et tenue pardevant James Suncon, notaire, en son bureau, No 35 rue Carondelet, en cette ville, le MARDI, 16me jour de février 1892, dans le but de considérer et déterminer et pour fixer le jour, les termes et les conditions de la vente des propriétés foncières rendues dans cette affaire et pour voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises.
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1892.
[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12 janv—3f au 16 fév

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,574—Division — Frederick G. Magnitsky vs ses créanciers — Ordre de Cour — La Cour considérant la pétition ici enregistrée, le compte et tableau et les affidavits annexés; la cour étant satisfaite que le pétitionnaire débiteur s'est conformé aux formalités de la loi, que la cession des biens du pétitionnaire Frederick G. Magnitsky soit acceptée pour le bénéfice de ses créanciers, qu'une réunion soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le LUNDI, 30me jour de janvier 1892, à onze heures A. M., dans le but de nommer un syndic; il est de plus ordonné que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Magnitsky soient suspendues; il est de plus ordonné que la dite réunion de créanciers ait par le présent autorité et pouvoir de fixer les termes de vente de la propriété, des droits, crédits et effets du débiteur, de déterminer si le syndic nommé par la dite réunion devra donner sécurité; il est de plus ordonné que Calhoun Fluker, Esq., avocat, soit apporté pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nile-Orléans, 24 décembre 1891.
Signé: N. H. RIGHTOR.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
27 déc—3f au 30 janv

ETAT DE LA LOUISIANE — COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,717 — Division C—James M. Walsh vs ses créanciers — Ordre de Cour — Que la cession des biens de James M. Walsh à ses créanciers, soit acceptée par la Cour et que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit James M. Walsh soient suspendues. Il est de plus ordonné qu'une réunion des créanciers dudit James M. Walsh soit tenue pardevant Henry L. Garland, jr, notaire en cette ville, en son bureau No 13 Commercial Place, le LUNDI, 15me jour de février 1892, commençant à 11 heures A. M., afin d'élire un syndic.
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1892.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme. JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
2 janv—3f au 15 fév

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 34,529—Division —.—Ordre de Cour.—Morris Jacobs vs ses créanciers.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Morris Jacobs soit convoquée et tenue pardevant Wm R. Ker, notaire, en son bureau, No 9 rue Carondelet, en cette ville, le 25me jour de janvier 1892, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de délibérer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Branch K. Miller, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1891.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
7 janv— 3f au 30j

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 23 JANVIER—CLASSE No 119
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
1	73	55	11	13	48	35	26	29	71	70	6	7	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 23 janvier 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes ne nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.
R. M. WALMSLEY, Prest La Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 9 FEVRIER 1892.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de..	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de..	100,000, ...	100,000
1 Lot de..	50,000, ...	50,000
1 Lot de..	25,000, ...	25,000
2 Lots de..	10,000, ...	20,000
5 Lots de..	5,000, ...	25,000
25 Lots de..	1,000, ...	25,000
100 Lots de..	500	50,000
200 Lots de..	300, ...	60,000
500 Lots de..	200, ...	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $500, soit....	$50,000
100 Lots de... $300, ...	30,000
100 Lots de...$200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit....	$99,900
999 Lots de $100, ...	99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

PRIX DU BILLET:
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,
Sur lesquelles nous paierons [illegible] les frais et nous payons d'avance les frais [illegible] press sur les BILLETS et les LISTES [illegible] LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTREES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucune.

ATTENTION.— La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie concernant ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

ASSURANCES.

Vingt-cinquième Etat Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans, Lne.

Incorporée 20 février 1866. Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1891:

Primes sur incendies..	$219,882 66	
Primes maritimes....	1,778 92	
Primes des rivières....	3,352 33	
Total des primes...		$225,013 91
A ajouter: Primes non expirées de 1890....		44,168 67
Total....		$269,182 58
A ajouter: intérêt, profits et pertes....	$26,804 50	
Moins salaires et dépenses générales....	13,841 71—	12,962 79
Fonds de surplus....		21,490 62
Total....		$303,636 19
Pertes payées—		
Sur risques de feu...	$91,271 06	
Sur risques maritimes	2,381 55	
Sur risques de rivières	4,968 38	
	$98,620 99	
Réassurances....	7,898 19	
Primes remises et commissions....	55,225 18	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et autres....	12,498 17	204,242 53
Profits bruts....		$99,393 66
Réservé pour primes non expirées....	$44,850 20	
Pertes d'incendies non payées....	13,052 64	
Dividende 5 0/0 de Juillet 1891....	10,000 00	
Dividende 5 0/0 de Janvier 1892....	10,000 00	
Fonds de surplus, 1891....	21,490 82—	99,393 66

ACTIF.

Billets pour primes....	$127 15
Primes en voie de collection....	38,715 72
Prêts sur nantissement....	5,275 00
Prêts sur hypothèques....	6,487 08
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes....	99,162 99
Stocks de banques, d'assurances et autres....	34,621 60
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co....	5,000 00
Propriétés foncières....	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires....	4,913 14
Argent comptant et en banque....	31,296 82
	$289,393 66

PASSIF.

Capital-actions....	$200,000 00
Fonds de surplus....	21,490 82
Réserve pour primes non expirées....	44,850 20
Réserve pour pertes non payées sur incendie....	13,052 64
Réservé pour dividende 5 pour cent, 1er janvier 1892	10,000 00
	$289,393 66

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi à la Nouvelle-Orléans, ce 15 me jour de janvier 1892.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil des Directeurs a déclaré un second dividende semestriel de CINQ (5) POUR CENT, faisant dix pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1891, payable sur demande.

DIRECTEURS.
H. ZUBERBIER, J. B. MEYERS, J. J. WECKERLING, A. G. RICKS, J. HASSINGER, GEO. LIEDLEICH, L. GRUNEWALD, JOHN G. MOLL, FRANK VATTER, D. BERNHARDT, J. E. MERILH, M. VONDERBANK, J. J. LANGLES, EMIL WEBER, F. W. DIELMANN, A. THIESEN.
17 janv—30

Vingt-deuxième Etat Annuel —DE— L'Association d'Assurance DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1891:

Primes reçues:		
Sur risques de feu....		$225,636 55
Sur risques de marine....		1,754 12
Sur risques de rivière....		3,721 76
		$231,112 43
A ajouter, primes non acquises de 1890....		55,930 00
Primes totales....		$288,042 43
A ajouter, intérêts et profits et pertes....		22,197 65
Revenus....		$310,240 08
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu.	$107,159 22	
Sur risques de marine....	1,176 72	
Sur risques de rivière....	1,397 62	
Total des pertes payées....	$109,733 56	
Retour de primes et cancellations....	25,293 04	
Commissions....	35,370 86	
Réassurances....	23,764 00	
Taxes et Licences....	8,821 41	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage....	30,645 59	
Déboursés....		$233,628 46
		$76,611 62
A déduire: Primes non acquises	$52,974 00	
Pertes ajustées et non ajustées....	25,000 00	77,974 00
Pertes....		$1,362 38

ACTIF.

Argent en caisse....	$53,358 31
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	11,800 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans....	128,260 00
$60,120 Bons à Primes de la Nlle-Orléans....	96,832 00
$25,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0....	22,250 00
10 Actions Germania Ins'ce Co.	1,150 00
Primes en voie de recouvrement....	31,546 66
Prêts sur hypothèque....	17,780 00
Effets à recevoir et billets à recevoir pour primes....	4,373 25
Meubles et installations de bureaux....	2,500 00
	$369,850 22

PASSIF.

Capital....	$300,000 00
Dividendes non réclamés....	2,238 60
Réservé pour primes non-acquises.	52,974 00
Réserve pour pertes ajustées et non-ajustées....	25,000 00
	$380,212 60

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 1892.
EDGAR GRIMA, Notaire.
17 janv—1m dim mard jeud

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
[illegible] Opérations de tous genres dans le ressort de leur art. [illegible] de palais artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1890.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 sept—

LEÇONS DE FRANÇAIS.
PAR EMILE SERRES.
Bachelier ès-lettres de l'Université de France ex-rédacteur en chef du FRANCO-LOUISIANAIS de la Nouvelle-Orléans, de l'INDÉPENDANT de New York, du TRAIT D'UNION de Mexico.
M. Emile Serres, caissier-comptable de l'Opéra Français pendant les quatre saisons de l'exploitation Mangé, sollicite des tenues de livres ou des comptabilités, soit en Anglais soit en Français. Ecrire 129 Hospital street.
30 oct—

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans.
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrer pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations à [illegible]
24 [illegible]

Frictio Rouge du Dr Testut
Pour le soulagement sérieux et souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 5 onces 60 cents.
Rue St-Pierre, 154, près Remparts.

ASSURANCES.

Conformément aux exigences de sa Charte, la

Compagnie d'Assurances de la Nile-Orléans

Publie l'état de situation suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1891:

Primes d'incendie.	$189,280 36	
Primes de rivières.	2,194 44—	$191,474 80
Primes acquises réservées de 1890....		53,326 59
Total des primes....		$244,801 39
A ajouter: Intérêt, loyers et sauvetage....		$19,718 54
Revenu....		$264,519 93
A déduire—		
Pertes de 1890, payées en 1891..	$ 4,073 48	
Pertes de 1891....	90,267 46	
Pertes payées	$ 94,340 94	
Pertes ajustées et non ajustées....	$ 13,877 10	
Pertes totales	$108,218 04	
Primes remises, commissions, salaires, taxes, dépenses générales, Board of Underwriters, frais judiciaires, réassurances, Corps de Sauvetage Babcock....	96,756 73—	204,974 77
Bénéfice net....		$59,545 16
A déduire— Primes non acquises. Réserve pour 1891....		61,024 96
Déficit....		$ 1,479 80

La Compagnie a l'actif suivant aux prix du marché:

Argent dans les banques....	$31,849 57
Primes en cours de collection....	17,667 92
Primes entre les mains d'agents et en cours de transmission....	10,223 16
1 bon du Washington Artillery....	400 00
13 bons [Waterman extended]....	13,650 00
3 bons-certificats consolidés....	3,015 00
9 bons-certificats ordinaires....	9,000 00
16 bons de chemins de fer [extended]....	16,960 00
55 bons consolidés [Crossman extended]....	58,300 00
674 bons à prime de $20 chacun.	21,298 40
1 bon St. Bernard Steam Fire Company....	80 00
52 consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane....	37,400 00
900 actions de l'Association du Cimetière de la Métairie....	18,000 00
200 actions de la New Orleans Gaslight Company....	19,400 00
1 action du New Orleans Cotton Exchange....	300 00
Billets hypothécaires, garantis par première hypothèque sur propriétés foncières de la ville..	22,853 15
Prêts sur demande, garantis par titres valables....	2,475 00
Billet à recevoir en règlement de primes....	3,449 89
Propriété foncière à la Nile-Orléans, Pensacola, Etat de la Floride....	45,001 00
Meubles de bureau, installations et coffre-forts....	1,000 00
Warrants d'Etat....	37 77
Dépôt à la N. O. Gas Light Company....	5 00
Débiteurs divers....	2,667 66
Prêts sur billets garantis par sécurités....	8,000 00
	$343,923 42

PASSIF.

Fonds capital....		$265,000 00
Primes non acquises....		61,024 96
Dû pour réassurances....		504 65
Pertes ajustées et non ajustées.		13,877 10
Réclamations repoussées et en Cour....		3,907 45
Dividende déclaré en juillet 1891....	$7,950 00	
Moins montant payé.	6,850 94	
Dividendes non réclamés....		1,099 06
		$345,413 22

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.
Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 20e jour de janvier, 1892.
JAMES FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial nommé par le Bureau des Directeurs de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de la dite compagnie selon leur valeur actuelle sur le marché, déclarons qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, telle que spécifiée ci-dessus, est vraie et correcte.
H. LAROUSSINI,
JULES ANDRIEU,
GUSTAVE PITOT.
E. J. BOBET, Vice Président

DIRECTEURS.
Edw. J. Bobet, Jules Tuyes, Jules Andrieu, E. J. Demarest, H. Gally, J. P. N. Baquié, J. W. Hincks, Gus Pitot, Hypolite Laroussini, L. Soards, Henry Denis, H. L. Taylor.
21 janv—1m.

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nile-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1891:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie....	$518,578 30	
Sur risques de rivières	16,385 97	
Sur risques de mer....	8,243 65	$543,207 92
A ajouter: Primes non acquises de 1890....		133,231 10
Total des primes....		$676,439 02
A ajouter: Intérêt et profits et pertes....		22,782 68
Revenu total....		$699,221 70
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendie....	$227,690 36	
Sur risques de rivières	5,644 92	
Sur risques maritimes	5,647 24	
Total pertes payées	$238,982 52	
Primes remboursées et cancellations....	67,027 97	
Commissions....	81,555 60	
Réassurances....	47,130 72	
Taxes et licences, y compris toutes les taxes arriérées....	17,924 41	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, frais judiciaires, etc....	49,344 87	
Total des débours....		$502,965 60
Surplus....		$196,256 10
Desquels—		
Réservé pour risques non expirés.		$133,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées....		44,859 55
Profits et pertes....		17,830 96
		$196,256 10

ACTIF. (A la valeur au marché.)

Comptant en main, à savoir:		
En banques....	$101,444 38	
Au bureau....	3,615 10—	$105,059 48
$100,000 bons consolidés de la Nile-Orléans, émission Crossman)....		106,500 00
$120,000 bons à prime de la ville de la Nile-Orléans, y compris les numéros tirés....		192,000 00
$35,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent....		39,250 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent....		25,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)....		18,885 00
Une action du capital du N. O. Board of Trade....		90 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange....		125 00
35 actions de la N.O. Warehouse Co		525 00
Une action French Opera House Co....		150 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co....		50 00
Primes en cours de perception....		53,731 62
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc....		2,000 00
		$545,096 10

PASSIF.

Capital-actions....	$300,000 00
Fonds de réserve....	60,000 00
Dividendes non payés....	849 00
Réservé pour risques non expirés	138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées....	44,859 55
Balance (non compris le dividende de juillet 1891)....	830 96
	$545,096 10

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi ce jour. Nouvelle Orléans, 19 janvier 1892.
M. T. DUCROS, notaire. 138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé) FRANK RODER. THOS. J. WOODWARD, JOS. SCHWARTZ, F. G. ERNST, J. H. MENGE.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nlle-Orléans, Lne. 19 janvier 1892.
20 janv—1m

THE NEW-ORLEANS BEE
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postpaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements d'argent avantageux —EN— Propriétés Foncières Dans les premier, deuxième, troisième et sixième districts, —ET LA— Belle maison de résidence à deux étages, à l'angle nord-ouest du chemin du Bayou et de la rue Roman.

A L'ENCAN — A LONGUE ECHEANCE.

Succession de Mme Wilhelmina Justus

No 33,881—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 27 février 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du et signé dans la susdite affaire, le 21 janvier 1892, il sera vendu à l'encan, la propriété foncière ci-après décrite, savoir:

Deuxième District.

1° La jolie maison de résidence en bois, à deux étages, No 309 Chemin du Bayou, coin Roman, dans le Second District, carré d'ilet borné par les rues Bayou Road, Roman, Derbigny et Hôpital. Le terrain mesure 77 pieds 8 pouces 9 lignes de façade Chemin du Bayou sur 228 pieds 3 pouces 1 ligne rue Roman, et 222 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne du côté opposé, à quelle profondeur les dites lignes latérales se réunissent, conformément à un plan de J. A. D'Hemecourt, sous voyer de ville le 6 avril 1855.

La maison est retirée de la rue, elle a des salons doubles, manteaux de cheminées en marbre, 5 chambres à coucher, chambre à bain, lavabos stationnaires, office et cave un splendide range avec bouilloire, poulailler, remises et entrepôt, etc. Sonnettes électriques partout. Le terrain est tracé en jardin et est planté d'orangers, de pruniers et de limoniers. Un délicieux home pour une nombreuse famille, situé dans un voisinage choisi, à proximité de tous les agréments, accessible par trois lignes de chemins de fer.

2° Le cottage en briques à un étage, avec toiture en ardoises, No 206 rue Bourgogne, coin Quartier, dans le deuxième district, carré d'ilet borné par les rues Bourgogne, Quartier, Dauphine et Hôpital. Le terrain est désigné par la lettre "A" sur un plan de E. Pillé, le 12 octobre 1891, et mesure, au pied américain, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade, rue Bourgogne, sur une profondeur de 47 pieds 9 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Il y a 5 chambres, etc; on peut l'occuper comme demeure ou comme magasin.

3° La maison en briques à deux étages, No 126 rue du Quartier, dans le 2me district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Quartier, Hôpital, Bourgogne et Dauphine. Le terrain est désigné par la lettre "B" sur un plan de E. Pillé, le 12 octobre 1891 et mesure,—pied américain—28 pieds, 1 pouce, 4 lignes de façade rue du Quartier, sur une profondeur entre parallèles, de 31 pieds, 11 pouces 5 lignes, le dit terrain commence à une distance de 67 pieds, 9 pouces et 4 lignes du coin des rues Quartier et Bourgogne. Il y a 4 chambres, toit en ardoises, etc.

4° La bâtisse en bois à deux étages, No 191 rue Tremé, dans le deuxième district, carré d'ilet borné par les rues Tremé, Marais, Toulouse et St Louis. Le terrain est désigné par le No 5 sur un plan de O. De Armas, le 7 août 1867, et mesure environ 16 pieds, 5 pouces de façade rue Tremé, sur environ 80 pieds, 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles et borné à l'arrière par une allée commune de 4 pieds, 11 pouces de largeur. Il y a 3 chambres à l'étage supérieur; 3 à l'étage inférieur; la propriété est située près de la Brasserie du Sud, etc.

5° La maison de résidence en bois à deux étages, No 36 rue Roman, dans le deuxième district, carré d'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Bienville et Douane. Le terrain mesure 22 pieds de façade rue Roman sur 47 de profondeur; il y a 4 chambres, toiture en ardoises, etc.

Premier District.

6° Le cottage en bois à un étage No 290, rue Melpomène, dans le carré d'ilet borné par les rues Melpomène, Freret, Locust et Terpsichore. Le terrain est désigné par le No 7 d'après un plan de G. T. Dunbar du 1er avril 1848, et mesure, au pied américain, 31 pieds, 7 pouces de façade rue Melpomène, sur 127 pieds, 9 pouces de profondeur, entre parallèles. La bâtisse est à distance de la rue, il y a 4 chambres, etc., près de tous les agréments.

7° Le cottage en bois à un étage, coin des rues Thalie et Freret, dans le carré d'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Freret et Locust. Le terrain est désigné par le No 12 sur un plan de C. A. Hedin le 18 mai 1855, et mesure 31 pieds, 7 pouces, 7 lignes rue Thalie sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Il a 4 chambres, est situé près du marché Dryades, etc.

Troisième District.

8° La résidence en briques à deux étages, avec mansarde, No 337 rue de Chartres, coin St-Ferdinand dans l'ilet borné par les rues de Chartres, Royale, Presse et St Ferdinand. Le lot est désigné par le No 1 et mesure 32 pieds 8 pouces sur la rue St-Ferdinand, sur 120 pieds de profondeur et fait face à la rue de Chartres. Près du dépôt Queen and Crescent, connu autrefois sous le nom de "Armbruster's Brewery".

9° Le cottage en bois à un étage, No 131 Champs-Elysées, coin Remparts, dans l'ilet borné par la rue des Champs Elysées, Remparts, St Claude et Marigny. Le lot est désigné par la lettre "A" sur une esquisse par E. Pillé, en date du 12 octobre 1891, et mesure, au pied américain, 25 pieds 9 pouces sur les Champs Elysées, sur 74 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et est composé de la plus grande partie du lot No 1 et d'une petite fraction du lot No 2.

10° Le cottage en bois, à un étage, No 133 Champs-Elysées, dans l'ilet borné par les Champs Elysées les rues Remparts, St Claude et Marigny. Le lot est désigné par la lettre "B" sur une esquisse par E. Pillé, 12 octobre 1891, et mesure au pied américain, 25 pieds 5 pouces de face aux Champs Elysées sur une profondeur, sur la ligne regardant la rue des Remparts, de 74 pieds 1 pouce 4 lignes, et de là à angle droit sur la ligne se dirigeant vers la rue St-Claude de 15 pieds 7 pouces; de ce dernier point, à un angle droit, sur une ligne se dirigeant vers le Champs Elysées, de 2 pieds 6 pouces; de là, à angle droit, sur une ligne se dirigeant vers la rue Marigny, de 4 pieds 6 pouces; de là, à angle droit, sur une ligne se dirigeant vers la rue St Claude, de 6 pieds 5 pouces jusqu'à sa jonction avec la seconde ligne latérale, qui mesure 76 pieds 1 pouce 4 lignes. Le dit lot est à une distance de 25 pieds 9 pouces du coin des Champs Elysées, et de la rue des Remparts, et est composé de la plus grande partie du lot originaire No 2.

Le cottage a cinq chambres, une galerie, un toit en ardoises, etc.

11° Le cottage pour résidence, No 497 rue des Remparts, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Claude, Champs-Elysées et Marigny. Le lot est désigné par la lettre "C", sur une esquisse par E. Pillé, 12 octobre 1891, et mesure, au pied américain, 22 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue des Remparts sur une première profondeur du côté de la ligne la plus rapprochée de Champs Elysées de 41 pieds 4 pouces, puis de là, une seconde profondeur de 3 pieds 5 pouces; de là, se rétrécissant de 4 pieds 6 pouces; de là une troisième profondeur de 6 pieds 5 pouces à la ligne du fond de 6 pieds 5 pouces et une profondeur sur l'autre ligne latérale de 51 pieds 9 pouces, et une profondeur dans la ligne du fond de 21 pieds 4 pouces 4 lignes. Le dit lot est à une distance de 74 pieds 1 pouce 4 lignes du coin Remparts et Champs Elysées et se compose des portions extrêmes du fond des lots Nos 1 et 2. Le cottage renferme 4 chambres, a un toit en ardoises, etc.

Sixième District.

12° Le grand cottage en briques No 1035 rue Magazine, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Général Taylor et Austerlitz. Le terrain se compose de 2 lots désignés par les Nos 13 et 14, conformément au plan dans le bureau de S. Magner, ancien notaire, du 5 avril 1865. Lesdits lots mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Magazine sur 115 pieds 8 pouces de profondeur.

Le bâtiment est en briques, à un étage; il a une galerie sur la façade, 6 chambres, un vestibule au centre et un édifice à deux étages dans le fond contenant 4 chambres. Il est occupé en ce moment par la Cour de Cité. Il est situé dans un voisinage agréable et s'améliorant rapidement, avec une double ligne de cars en face, près du marché et pourvu de tous les agréments possibles.

Il est loué jusqu'au 31 mai 1892.

Conditions de la vente.

Pour la propriété premièrement décrite, au coin du Chemin du Bayou et de la rue Roman, un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, ou un an, au choix de l'acquéreur; et pour tous les autres biens-fonds, une moitié ou plus comptant, la balance à un, au choix de l'acquéreur dans toutes les ventes; la portion payable à échéance, s'il y en a une, sera représentée en billets souscrits par les acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à complet paiement. Les actes de vente contiendront toutes les clauses ordinaires de garantie, plus 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite, la propriété devant en outre être assurée et les polices transférées, etc. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles pour l'année 1892, en sus du montant de l'adjudication, et devront déposer entre les mains de l'encanteur, au moment de l'adjudication 10 pour cent comptant du montant du prix d'achat.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Frank Zengel, notaire, 49 rue du Camp.
24 janv—24 31—7 14 21 27 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage à Carrollton, rue Adams, entre Zimple et Quatrième.

A L'ENCAN.

George Davis vs Sidney Davis & als.

No 33,444—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 13 février 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans l'affaire ci-dessus le 10 décembre 1891 et signé le 16 décembre 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Quatre certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, à Carrollton, dans l'ilet borné par les rues Adams, Burdette, Zimple et Quatrième.

Les dits lots sont désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, sont contigus l'un à l'autre et mesurent, chaque, 30 pieds de face à la rue Adams sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, plus ou moins.

Les améliorations comprennent les deux cottages en bois à un étage, Nos 220 et 222 rue Adams, ayant chacun 4 chambres.

Conditions de la vente—Comptant. Les acquéreurs déposeront dix pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Wm Morgan Gurley, Esq, notaire public.
9 jan—9 16 23 30—fév 6 13

Nouvelle-Orléans, Lne., 12 Décembre 1891.

AVIS est ici donné que j'ai été nommé par la Cour Civile de District, Division E, paroisse d'Orléans, curateur des biens de THOS. W. BOTHICK, interdit.

Tout ce qui est dû à ce dernier me doit être payé, de même que toutes réclamations contre lui doivent m'être présentées pour être payées.

On me trouvera au No 110 de la rue Gravier, au premier étage, tous les jours, de 9 heures à 11 A. M. et de 3 à 5 P. M.
15 déc— CHAS. W. DROWN.

VENTES A L'ENCAN

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Rémunérative de Choix dans le Troisième District.

LE JOLI COTTAGE DOUBLE.
Nos 192 et 192 1/2 rue des Français.

No 26,545—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Succession de Frederick Gast

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue de la Commune.—MERCREDI, 24 février 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, près Commune, en vertu d'un jugement de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 12 janvier et signé le 21 janvier, pour le compte de la succession de Frederick Gast, sera vendu à l'encan, savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Urquhart et Girod ou Villeré, mesurant 30 pieds de face à la rue Français sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations consistent d'un joli cottage double en bois confortable et bien bâti, connu par les Nos 192 et 192 1/2 rue Français, ayant 6 chambres hangar, etc, à chaque corps de logis; rapportant de beaux revenus et près de toutes les accomodations.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant 7 pour cent d'intérêt par an, garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété; assurance et les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892, en outre du prix de l'adjudication.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur par devant W. M. Gurley, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.
2 jan—23 30 fév 6 13 20 24

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.
Cottage de résidence et vastes terrains, No 286 rue Huitième entre l'avenue St-Charles et la rue Prytanée.

Edward J. Reiss vs William Marshall et autres.

No 34,225.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 6 février 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, rendu le 21 décembre 1891, et signé le 30 décembre 1891, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain terrain dans le Quatrième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Huitième, Harmonie St Charles et Prytanée, désigné par le No 8 du carré No 190 sur un plan de H. Mosibansen, ancien voyer, en date du 4 mai 1844 et déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de L. Hermann, ancien notaire en cette ville, d'après quel plan le dit terrain mesure 35 pieds de façade plus ou moins sur la rue Huitième, 30 pieds 3 pouces et 3 lignes de façade rue Harmonie, sur une profondeur de 141 pieds du côté de la rue Prytanée, et 137 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté opposé, le tout plus ou moins.

2° Un certain terrain contigu au terrain précédemment décrit dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No 7 du carré No 100, borné par les rues Huitième, Harmonie, St-Charles et Prytanée, d'après un plan de C. A. de Armas, le 12 décembre 1853 annexé à un acte de vente pardevant E. L. Lewis, ancien notaire en cette ville, le 16 janvier 1854, d'après quel plan le dit terrain mesure 30 pieds de face à la rue Huitième, 20 pieds 3 pouces et 8 lignes de façade rue Harmonie, 134 pieds, 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du terrain No 6 et 137 pieds, 8 pouces et 1 ligne de profondeur de l'autre côté.

Les améliorations sur les susdits lots de terre consistent en une confortable résidence en bois en retrait de la rue, avec cottage de face; deux étages à l'arrière, ayant près 10 chambres avec etc. Aussi, un grand terrain de surplus s'étendant d'une rue à l'autre, avec un jardin ornemental. La propriété touche aux belles résidences de MM. Claiborne et Irwin et est à proximité de plusieurs maisons élégantes dans le quartier aristocratique de cette section et entre les deux principales rues.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste du prix payable en un et deux ans respectivement, avec billets d'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement soit du capital et l'intérêt sur les dits billets qui devront être spécialement garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue.

Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur des dits billets et l'acte devra contenir les clauses usuelles et annuel les taxes dues et exigibles en 1892, en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 jan—2 9 16 23 30—6 fév

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic provisoire D'un beau fonds d'Epiceries du pays et importées.

Cigares, Vins, Liqueurs, Chevaux, Wagons, etc. Une excellente occasion pour les marchands et les personnes qui tiennent maison de se procurer les meilleurs articles aux prix les plus réduits.

Dans l'affaire de J. C. Poubares, vs. ses créanciers.

No 34,746—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—JEUDI, 28 janvier 1892, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite cour, Division E, accordé le 15 janvier 1892, et rendu dans la susdite affaire, sur les lieux coin Magazine et Austerlitz,

1° Le contenu de l'épicerie et de la buvette, comprenant un beau fonds d'articles du pays et importés: vins, liqueurs, cigares, tabacs, cafés, thés, beurre, fromage, articles en fer blanc, rayons, comptoirs, et autres marchandises que l'on trouve dans un magasin de premier ordre.

2° Deux chevaux et harnais, trois wagons et une charrette.

3° Un gros lot de bois pour feu, cash, etc.

Conditions—Comptant avant livraison
17 jan —17 16 27 28

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Troisième District,
Sur la rue Indépendance, entre les rues Dauphine et Bourgogne.
Jolis Cottages et autres Bâtisses

H. G. Melcher et al.
—VERSUS—
My. Melcher et al.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 34,545.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLATINE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 27 février 1892 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 15 janvier 1892 et signé le 21 janvier 1892 par l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, la propriété ci-après décrite, savoir:

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district municipal de cette ville, dans l'ilet No 244 borné par les rues Indépendance, Pauline, Dauphine et Bourgogne. Les dits lots sont désignés par les Nos 2, 3 et 4 et mesurent ensemble 137 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage avec 2 chambres, 2 cabinets, bâtisse dans le fond avec 2 chambres, une grande bâtisse retirée de la rue avec 8 chambres, cuve, lieux d'aisance, et

Conditions—Comptant à l'adjudication

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur
23jan—23 30—6 13 20 27 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vins, Liqueurs et Cigares de choix, Deux magnifiques Chevaux et Wagon recouvert, Comptoir et Etagères, Comptes à recevoir.

Succession de Dominique Ducord.

No 34,671—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLATINE J. SPEAR, encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—MARDI, 2 février 1892, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu au local coin des rues Orléans et Robertson, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 janvier 1892, pour le compte de la susdite succession le contenu du local ci-dessus décrit, consistant de—Vins, liqueurs, cigares de choix, comptoirs et étagères, deux chevaux et wagon, comptes à recevoir, etc.

Conditions—Comptant.
22 jan—22 23 30 à date.

Rue St-Pierre, Numéro 154, près Remparts.

PUNAISICIDE LIQUIDE PERFECTIONNE
[The only Bed-Bug Killer.]

De la rue Orléans, No 49, le Dr Testut a transporté son domicile rue St-Pierre, No 154, près Remparts; il en donne avis au public et annonce, en même temps, qu'il a modifié son mode de préparation de façon à ce que le liquide insecticide ne tache plus ni les coins des draps de lit dont on doit les imbiber quand ces coins sont couverts d'œufs de punaises, ni les piqûres des matelas. De plus, les bois de lit, intérieurement saturés dudit liquide seront pour longtemps à l'abri de toute vermine.

Il y en vente deux sortes de bouteilles: la Bordelaise, 24 onces, au prix de 75 sous—et le Litre, 32 onces, au prix de $1.

Les explications nécessaires sont données clairement et consciencieusement aux acheteurs.
18 juin—

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements Avantageux
—DANS DE—
Magnifiques Magasins et Résidences solidement construits, Nos 852, 858 et 858 1/2 rue Magazine,
Près du Marché de la rue Neuvième.

Succession de Wm. Welsh.

No 34,493—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI, 27 février 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 18 janvier 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

1° Les deux magnifiques et confortables magasins et résidences en brique à deux étages, Nos 858 et 858 1/2 rue Magazine, ayant chacun magasins avec eux, avec vitrines, escaliers, salons, salles à manger et cuisines, au rez-de-chaussée, et 5 appartements à coucher, chambre à bain, galeries au-dessus à l'avant et à l'arrière, hydrant, double citernes, cour bien briquetée, hangars etc. de chaque côté. Le lot est désigné par les lettres "C" et "D", dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Huitième et Neuvième, dans le quatrième district de cette ville, sur une esquisse par John F. Braun, architecte, datée le 30 mai 1879, annexé à un acte passé pardevant J. Ben de Bagle, ci-devant notaire et mesure comme suit: Le lot "D" mesure 19 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Magazine sur 91 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot "C" mesure 19 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Magazine sur 91 pieds 9 pouces entre lignes parallèles.

Les dits lots sont composés d'une partie de la portion de terre désignée par la lettre "C" sur une esquisse dessinée par Edgar Pillé, architecte, en date du 6 octobre 1875, annexée à un acte passé pardevant Jas. Fahey le 11 octobre 1875, lequel dit lot C forme une partie des lots 18, 19 et 20 sur un plan de A. Mosibansen, voyer, daté le 4 mai 1844, déposé en l'étude de L. Hermann, ci devant notaire; ensemble avec l'usage d'une allée en commun, ayant 3 pieds de largeur, sur l'arrière des lots C, D et E et donnant sur la rue Neuvième. Ces beaux magasins sont magnifiquement construits, à un demi ilet du Marché de la rue Neuvième, et très convenables comme emplacements d'affaires, rapportant un revenu régulier de $840 par an.

2° L'élégant magasin et résidence en bois à deux étages, attrayant et bien bâti, No 852 rue Magazine, dans le même district et ilet que la propriété ci dessus premièrement décrite, ayant une jolie vitrine de magasin, atelier, vestibule, salle à manger, cuisine, hangars et citerne double au rez-de-chaussée: salon, 5 chambres à coucher et chambre à bain au-dessus. Arrière-cour et allée de côté substantiellement pavées et magnifique banquette en shillinger. Le lot est désigné par la lettre A 207 sur une esquisse annexée à un acte passé pardevant J. F. Coffey, notaire, le 7 août 1873, formé des arrières-parties des lots 18, 19 et 20 sur un plan par L. Mosibansen, daté le 4 mai 1874, déposé en l'étude de L. Herrmann, ci devant notaire, et mesure 21 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur entre lignes parallèles courant en arrière de toute la largeur des dits lots Nos 18, 19 et 20 ou de la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Constance du lot No 18, une distance de 94 pieds 6 pouces.

Ce magnifique magasin et résidence a un extérieur attrayant, est bâti en dehors des lignes du terrain et est une des plus belles bâtisses dans cette section de la ville. Sa proximité au marché de la rue Neuvième à l'école McDonogh, aux églises aux lignes de char, rend la propriété excessivement désirable comme emplacement pour affaires et comme résidence, et comme placement excellent, rapportant mensuellement $190 par an.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit, payable en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement, garantie par hypothèque et privilège du vendeur avec les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera en outre du prix de ses enchères toutes les taxes dues et exigibles en 1892 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John Baasch, Jr., notaire, à l'option de l'acquéreur
23 janv—23 30—fév—6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété centrale et productive.
Nos 170, 172 et 172 1/2 rue N. Remparts, vis-à-vis la Place Congo.

Succession de F. W. Dille.

No 15,154—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo G Friedrichs, Encanteur—SAMEDI 20 février 1892, à midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 15 janvier 1892 et rendu dans la dite succession—

La propriété en briques centralement située et productive, Nos 170, 172 et 172 1/2 rue N. Remparts, entre les rues Ste Anne et Orléans, vis-à-vis la Place Congo dans l'ilet borné par la rue Bourgogne. Deuxième District de cette ville, ayant 6 chambres dans le corps de logis, 4 chambres dans la bâtisse du fond, hangar, cuve, cour pavée et corridor de côté, etc.

Le terrain est désigné par le No 2 sur un plan de J. Communy, le 3 octobre 1842, déposé en l'étude de Chas Boudousquié, ancien notaire, portant le No 14 du livre des plans. Le dit terrain mesure conformément au pied américain 48 pieds, 7 pouces et 2 lignes de façade rue N Remparts, la même largeur à l'arrière, sur 80 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. En face du square Congo, la proximité du centre des affaires et les tramways rendent le loyer dans le moment en est de $264 par an.

Conditions. Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur le reste à 1 et 2 ans de crédit, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix. 10 pour cent comptant seront requis comme dépôt pour assurer la vente.

L'acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur
9 janv—9 16 23 30—6 13 20 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisses doubles à deux étages rémunératives et bien situées.
Nos 244 et 244 1-2 rue Melpomène.
En face du Marché Dryades.

Succession de Margaret E. Christiansen.

No 32,698—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo G. Friedrichs encanteur—Bureau, 177 rue Commune,—SAMEDI 13 février 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 4 janvier 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Les bâtisses productives doubles en bois à deux étages, Nos 244 et 244 1/2 rue Melpomène entre Dryades et Rampart dans l'ilet autrement borné par la rue Terpsichore premier district de cette ville, contenant galeries et hangar de façade, 8 chambres [illegible] cour, etc. Le lot est formé de l'arrière portion du lot No 7 dans l'ilet No 3, d'après un plan fait par J. Pilié, voyer, le 23 juillet 1840 et mesurant 63 pieds 11 pouces 2 1/2 lignes de face à la rue Melpomène sur 31 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

La propriété est occupée sur un côté comme buanderie et sur l'autre côté comme salon de barbe sous un bail jusqu'au 1er octobre 1893, à $15 par mois chaque côté (un des locataires ayant le privilège de renouveler pour 2 ans de plus), faisant un revenu total de $360 par an. La propriété doit être vendue sujette au bail ci-dessus. Un placement plus profitable ne peut être désiré. Sa proximité au marché Dryades et le grand commerce qui se fait là donnent une sécurité et une permanence de valeur qui rarement se présentent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur le reste, s'il y a un, à 1 et deux ans de crédit, en parties égales, représentées par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et liens de vendeurs, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, telles qu'assurance et 5 pour cent frais d'avocat en cas de procès, et sujet aux deux baux ci dessus décrits; l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix de vente, et un dépôt de 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant ——— notaire, aux frais de l'acquéreur
9 janv—9 16 23 30—6 13 fév

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Terrain de choix sur la rue Première, près la rue Liberté.

Succession de Gerhard W. Frye, décédé.

—DANS L'AFFAIRE DE—
Dame Veuve Catherine Marie Hussmann, veuve de Gerhard W. Frye, vs Mme Regina Geyer et autres.

Dossier No 29,094, pour une Partition.

A Longue Echéance—A l'Enchère Publique.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, crieur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 13 février 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un et conformément à un jugement et à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 20me jour du mois de mars 1890. Dossier No 29,094, dans l'affaire de Dame Vve Catherine M. Frye vs. Dame Regina Geyer et autres, pour un partage, à l'enchère publique, il sera vendu—

Quatrième District, Rue Première.

Un terrain ou morceau de terre vacant situé dans le quatrième district de cette ville, carré d'ilet No 317 borné par les rues Première, Philippe, Sud Liberté ou Benton et St-David, étant le terrain No 8, et mesure 30 pieds de façade rue Première sur une profondeur de 91 pieds 3 pouces entre lignes parallèles sur un terrain élevé.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit à partir du jour de la vente, garanti par lien du vendeur, hypothèque spéciale et toutes les clauses de sécurité. Les paiements à échéance seront divisés en billets-coupons, à la convenance des parties intéressées. Les billets sauvegardant les intérêts des mineurs (soit 1/10 du tout) portant intérêt de 6 0/0, et l'intérêt des majeurs (soit 9/10 du tout) portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente. L'acquéreur assumera en sus de son enchère, les taxes de l'année courante 1892 et feront un dépôt comptant de 20 0/0 sur le lieu, au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire aux frais des acquéreurs.
7 jan—7 10 17 24 31—fév 7 13

Avis.

Le Dr C. Testut prévient les personnes que cela peut intéresser qu'on ne trouvera que chez lui, rue St-Pierre, No 154, près Remparts, son Punaisicide Liquide—Bed Bug Killer and Egg Destroyer. Toutes ses bouteilles portent sa propre signature.
12 sept—

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de bureau et installations.

Dans l'affaire de Carlos Maduell vs ses créanciers.

No 34,204—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—LUNDI, 1er février 1892, à 11:30 h. A. M., il sera vendu à l'enchère publique, au bureau No 155 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 janvier 1892, et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée:

Le tout et particulièrement les meubles de bureau et installations, pupitres, coffres-forts, comptoirs, presses à lettres, divers, contenu dans le dit local, d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
20 janv—20 23 30 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une occasion rare
POUR CAPITAL ET ENTREPRISE!
Vente sans réserve de syndic
—DU—
PLAN COMPLET
—DE LA—
N. O. Safe and Lock Company,
CONSISTANT EN

Bouilloire, machine, pompe à vapeur, shafting, courroies et attaches, marteau à vapeur, forges, enclumes, lathes, planers, polishing wheels, ciseaux, Drills, nickle plating dynamos and bath, etaux, vices, limes, outils, castings, frames and safe material, peintures, huiles et matières, serrures, monkey wrenches, marteaux, etc. Aussi 20 belles serrures de coffre, neuves à combinaison et un lot de meubles de bureau, plus longuement détaillés dans l'inventaire enregistré et contenu dans la fabrique,

Nos 93 et 95 rue South Peters près Lafayette,

Ensemble avec le droit d'occupation de la propriété par la compagnie pour le terme non expiré du bail.

Dans l'affaire de Carlos Maduell vs ses créanciers.

No 34,204—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo G. Friedrichs Encanteur—Bureau, 177 rue Commune.—MARDI, 2 février 1892 à 10 30 heures A. M. sur les lieux, Nos 93 et 95 rue South Peters, près Lafayette, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 11 janvier 1892, et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée, les effets ci dessous décrits à savoir—

1. Le plan complet, Puissance Motrice et Machines, Outils et Appareils de la susdite Fabrique de Coffre forts et serrures

2. Vingt (20) serrures à combinaison pour coffre-forts entièrement neuves, modernes élégantes et de diverses grandeurs

3. Le droit d'occupation du local Nos 93 et 95 rue S. Peters pour le terme non expiré du bail finissant le 30 septembre 1892.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. B.—La propriété sera premièrement offerte en bloc; si elle n'est pas vendue elle sera immédiatement vendue en détail. La fabrique est en bonne condition et en parfait état; entièrement montée pour la fabrication de coffres forts etc., offrant au capital un placement assuré, et pouvant se développer sous une intelligente direction.
16 janv—16 17 23 24 30—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE BUREAU ET INSTALLATIONS.
Coffre-fort, Bibliothèques, Livres, Machine Baxter, Appareil à écraser l'or, Moulins, Balances, Machines, Outils, Mortiers, Courroies, Arbres de couche et divers.

SUCCESSION DE JOHN HENRY.

No 34,846—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo C Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—JEUDI, 28 janvier 1892, à 11 heures A. M. au magasin No 133 rue Gravier, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 14 janvier 1892, et rendu dans la succession ci-dessus:

Le tout ou séparément les meubles et installations de bureau, machines, outils, etc., contenus dans le local ci dessus plus pleinement dénommés dans l'inventaire enregistré dans la dite succession.

Conditions—Comptant sur les lieux.
16 jan—16 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRÉTÉ A CARROLLTON
De Valeur Améliorée et Vacante.
No 10 avenue Dublin, près l'avenue St-Charles.
No 81 rue Madison, et Terrains Vacants coin des rues Madison et Zimple.

Succession of Archibald S. Firth.

No 34,462—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue Commune—SAMEDI, 20 février 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement et ordre rendu le 5 janvier 1892 et signé le 12 janvier 1892, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété décrite ci-après, savoir—

1° Le cottage simple en bois No 10 rue Dublin contenant hangar de façade, six chambres, salle à côté, cuisine, etc., dans l'ilet autrement borné par les rues Madison et Hampson et l'avenue St-Charles, septième district de cette ville. Le lot est désigné par le No 5 et mesure 33 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Près des avenues St-Charles et le marché de Carrollton.

2° La résidence en bois à deux étages No 81 rue Madison avec galeries de façade doubles, huit chambres, citerne, etc. La propriété comprend huit lots de terre Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 e 13, dans l'ilet 118, bornés par les rues Dublin, Madison, Zimple et Troisième.

Les lots 1 à 6 se touchent et mesurent chacun 30 pieds face à la rue Zimple sur 130 pieds de profondeur, le lot No 1 formant le coin des rues Zimple et Madison, et les lots 7 et 13 mesurant chacun 30 pieds face à la rue Madison, le lot No 7 ayant une profondeur de 162 pieds 6 pouces, et le lot 13 une profondeur de 150 pieds, le tout entre lignes parallèles et se touchant.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix d'adjudication, un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier les ventes.

Acte de vente pardevant Fred Diebel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
16jan—16 23 30 fév 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Syndic D'ACTIONS ET BONS.

Dans l'affaire de Carlos Maduel vs ses Créanciers.

No 34,204—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 30 janvier 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 11 janvier 1892, et rendu dans la susdite affaire, les sécurités ci-après décrites à savoir:

1. 15 actions de la New Orleans Safe and Lock Company.
2. 5 actions de la People's Ice Manufacturing Company.
3. 10 actions de la Crescent City Ice Manufacturing Company.
4. 20 actions de la New Orleans Building and Loan Association.
5. 100 actions Mexic System G. and S. Mining Company.
6. 15 actions de la Abita Ice Manufacturing Company.
7. 10 actions de la American Liquor Company.
8. 2 actions de la New Orleans Public Belt Association.
9. 6 actions de la Blind River Saw Mill Company.
10. 10 actions de la Louisiana Artificial Stone and Paving Company.
11. 475 actions de la Anna Howe Gold Mining Company.
12. 4087 actions de la Compagnie de Mines d'argent et d'or Georgiana.
13. 15,102 actions de la Compagnie de Mines Mountain View.
14. 4,900 actions de la Compagnie de Mines Plata Reina de Sonora.
15. 100 actions de la Compagnie Anielle de bateaux de sauvetage de la vie.
16. 5 action de la Compagnie de publications de l'Orléanais.
17. 8,000 actions de la Compagnie de Mines Silver Oreskde N.M.
18. 2,500 actions de la Compagnie de Mines et de Moulins Ann Arbor.
19. 100 actions préférées de la Compagnie de Mines Plata Reina de Sonora.
20. 25 actions de la Eclipse Gold and Silver Mining Company.
21. 1 action de la French Opera Association, Limited.
22. 10 actions de la New Orleans Co-operative Banking Association.
23. 50 actions de la Cherokee Iron Manufacturing Company.
24. 110 actions de la Compagnie de Balances Automatiques de Mexique, avec dividendes dûs.
25. Honduras Coal Enterprise.
26. Writing Telephone Company.
27. Syndicate Mountain View Mine.
28. Syndicate Ann Arbor Mine.
29. Lease Anna Howe Mine.
30. Lease Mountain View Mine.
31. 5 bons de $25 chacun de la Anna Howe Gold Mining Company.
32. 10 bons de $25 chacun de la Mountain View Mining Company.
33. Un bon de Camera Club de $25.

Conditions—Comptant sur les lieux.
16 janv—16 23 30.

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,
Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seul. dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE
Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;
Un Bulletin Maritime;
Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73 ....CHARTRES....73

L'Abeille de la
Bureaux No 7
NOUVELLE
DIMANCHE, 24

ALB

FEUILL
No 17.
AM
JEUNE
Mme PAUL
TROISIÈME